

Prépa magistrat administratif 100 % en ligne

En partenariat avec les juridictions administratives du sud-est de la France, Sciences po Aix propose, à compter de la rentrée de septembre 2023, une **préparation 100 % en ligne au concours de magistrat administratif**.

Les cours et conférences de méthode seront **dispensés exclusivement par des magistrats administratifs**.

Contenu pédagogique

Les séances, en visioconférence, auront lieu en dehors des horaires de travail, essentiellement **le samedi matin**, tout au long de l'année universitaire (de septembre à la mi-juillet) et porteront sur :

- un total de **20 séances de 3 heures de préparation à l'épreuve de la note contentieuse**, avec un total de **12 épreuves corrigées, assurées par quatre magistrats** ;
- un total de **20 séances de 2 heures de cours, destinées à préparer à l'épreuve de la dissertation** et à celle des **questions à réponse courte**, avec un total de **6 épreuves corrigées**.

Un accompagnement individualisé des candidats admissibles est assuré, avec l'organisation de **jurys blancs**.

Tarifs

Les **droits d'inscription annuels sont fixés à 150 euros¹** si vous n'êtes ni boursier ni éligible au dispositif « Talents du service public ».

Si vous êtes boursier ou éligible au dispositif « Talents du service public », l'inscription est gratuite.

¹ tarifs en attente de validation par le conseil d'administration de l'institut d'études politiques.

Dispositif « Talents du service public »

La préparation Grands Concours de Sciences po Aix bénéficie du label « Talents du service public » qui permet aux étudiants de bénéficier d'une **allocation d'étude annuelle de 4 000 euros**, cumulable avec toutes les autres bourses et aides.

Vous êtes éligible au dispositif « Talents du service public » si :

- vous êtes boursier de l'enseignement supérieur ;
- vous avez été boursier mais avez épuisé vos droits à bourse ou dépassé la limite d'âge ;
- vous êtes marié ou pacsé et les revenus de votre foyer fiscal 2021 sont compris entre 13 100 euros (70 % du SMIC) et 33 100 euros ;
- si vous avez au moins un enfant et les revenus de votre foyer fiscal 2021 sont inférieurs à 33 100 euros.

Date limite de candidature

Les dates limites de candidature à la préparation Magistrat administratif et au dispositif Talents sont mentionnées sur la page dédiée du site de Sciences-po Aix.

Renseignements

Pour tout renseignement : magistratadministratif@sciencespo-aix.fr